

Reponse des Sauvages de St. Regis au conseil tenu le neuviem
de mars 1808 - par Capitaine Montigny.

mon frere

nous sommes bien flattés d'entendre la parole de notre Dieu depuis
que notre grand frere qui reside de l'autre coté du grand lac
nous a envoyé un vrai frere pour nous gouverner et prendre soin
de nous, qui avons le bonheur d'être ses enfants, nous osons
dire qu'il nous trouvera toujours soumis à ses volontés depuis
le temps de son arrivée nous ne cessons d'ouvrir les yeux pour le voir
Et nos oreilles pour l'entendre, puis que tu viens de sa part et
nous prouve qu'il pense à nous, ce nous flatte qu'il ait fait choix
de toi qui nous estimons tant, apres ce que nous sommes disposés
à ne faire que sa volonté que ce sont les sentimens que nous
inspiré notre religion, Elle nous commande de servir loyalement
pour la conservation, notre empereur ou cepe de nous représenter
ce devoir, quant aux mesagers que pourroient envoyer nos voisins
nous sommes tous déterminés de ne pas les entendre, ny en souffrir
parce nous s'êtoient pas en nous plus que de nous assembler
ailleurs nous esperons conserver le nom de bons et fideles sujets, nous
servons le maître de la vie d'accourir à notre pere de bonz jours
nous le saluons tous.